

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ville de Blanquefort - Préfiguration du projet culturel de la vacherie -
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -
Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Vacherie a été achetée par la commune de Blanquefort en 2007. Cette ancienne ferme, construite à la fin du XIX^{ème}, se situe derrière le parc de Majolan. Depuis, la municipalité s'est engagée dans un projet de réutilisation du site à facettes multiples.

Le projet de réutilisation du site de la Vacherie poursuit deux objectifs majeurs : promouvoir l'agriculture et l'élevage de proximité et créer un lieu d'hospitalité et d'échanges ouvert à tous.

La Vacherie peut se définir comme un laboratoire d'idées, où se travaille la reconversion d'un lieu unique contribuant à « réenchanter » un espace rural en lisière d'un parc périurbain. Ce projet architectural « in progress » mêle construction et réflexion afin d'inventer un lieu de vie pluridisciplinaires.

Le projet de la ferme s'élabore au fil des expériences et des rencontres, dans un respect de l'identité initiale du lieu et une mise en perspective du temps essentiel du chantier où chaque étape du processus contribue sans cesse à façonner les lieux.

Par ailleurs, des espaces de rencontres, de formation, de concerts, de repas, des serres horticoles, l'hébergement d'associations sont envisagés.

Le volet culturel du projet, qui va donner le sens et ouvrir le lieu à des pratiques artistiques en lien avec le territoire, reste à définir.

Afin de contribuer à la préfiguration de ce volet culturel du projet, deux actions sont mises en place par la commune de Blanquefort :

- une mission d'étude d'une durée de trois mois qui a été confiée à un ingénieur culturel consistant à préfigurer la dimension culturelle de la Vacherie en lien avec les acteurs locaux mais aussi en ouvrant à l'échelle de l'agglomération voire au-delà, à mettre en mouvement le réseau des acteurs culturels autour de ce projet, à déterminer les sources de financement possibles...

- la création d'un atelier piloté par l'architecte japonais Kynia Maruyama du 21 au 30 avril. Pendant une semaine des jeunes venant d'horizons divers se sont retrouvés en petits

groupes autour de l'équipe de Kinya Maruyama et de la maîtrise d'œuvre pour créer une installation artistique visible tout l'été.

La participation de la Communauté urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Blanquefort à la fiche action 19.

La Communauté urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 15 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 30 000€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Mission ingénieur culturel	15 000	CUB	15 000
Mission Kinya Maruyama	15 000	Fonds propres (commune de Blanquefort)	15 000
TOTAL	30 000		30 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L5215-26 du CGCT,

VU la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la préfiguration du projet culturel de la Vacherie relève de la catégorie des fonds d'aide aux communes,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à la Ville de Blanquefort pour la préfiguration du projet culturel de la Vacherie,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 657341, fonction 900, CRB UA01

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,
Mme. FRANÇOISE CARTRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 24 JUILLET 2012